



### Le mot du président

Construire des bâtiments qui n'ont pas d'incidence sur l'environnement, voire une incidence positive, est aujourd'hui indispensable. Il faut également rénover l'habitat ancien pour avoir des logements décents et moins énergivores. C'est aussi un moyen de ne pas étendre la ville indéfiniment sur la nature. N'oublions pas que ce sont les végétaux qui captent le gaz carbonique !

**Jean-Paul Michel**

### Dans ce numéro



Le plan climat, air, énergie  
de Marne et Gondoire  
Page 2



Les principales délibérations du  
conseil communautaire  
Page 3



Journée diabète : rencontre avec  
le docteur Hamadeh. Page 4



Découverte du marais du refuge le 21 octobre à  
Lesches. «Nous avons accueilli 40 personnes,  
soleil et sourires étaient au rendez-vous» Sophie  
Lefevre, direction de l'environnement.

# Moins de gaz s'il vous plaît !

**Jeudi à Rentilly, Marne et Gondoire présentait aux agents son Plan climat, air, énergie territorial dont le diagnostic s'achève. Une sensibilisation en interne avant de se tourner vers le public.**



En tant qu'agent, je me rends à cette invitation. Francis Camé, qui accompagne l'agglomération dans cette démarche, me pose plusieurs questions pour évaluer mon bilan carbone. Oui, je vais au travail en voiture. Les transports en communs, le covoiturage, le vélo ? Heu... Oui, je me souviens, un jour en 2013... Bon, c'est peut-être le moment de fuir avant que mon tonnage annuel de CO2 ne me tombe dessus. Finalement, après plusieurs autres questions, il s'avère que j'émetts 3 tonnes par an dont 43 % pour la voiture. La moyenne des Français est entre 7 et 9 tonnes. Pourquoi une telle différence ? «Vous chauffez votre logement à 19 degrés, vous avez pris le TGV au lieu de l'avion et votre consommation de bœuf est modeste», me dit Francis Camé. Que vient faire le ruminant dans l'affaire ? La culture céréalière, émettrice de gaz à effet de serre, est en premier lieu destinée aux élevages qui eux-mêmes sont les premiers émetteurs de méthane au monde. Bon appétit !

Ensuite, lors de la conférence, j'apprends que les petits gestes permettent d'atteindre les objectifs de la COP 21. En effet, pour limiter le réchauffement climatique à un niveau «gérable», l'objectif mondial est de réduire de trois quarts les émissions sur la période 1990 - 2050. Impossible ? Peut-être pas. Par individu en France, cet objectif représente une baisse de 3,5 % par an sur les 9 tonnes de gaz à effet de serre dégagés

actuellement, soit 315 kg. Eh bien, vous pouvez économiser deux tonnes ! Suivez le guide : baissez le chauffage d'un degré, mettez un couvercle sur la casserole, éteignez les appareils laissés veille, remplacez une partie de vos ampoules par des leds, remplissez entièrement la machine lorsque vous faites une lessive, faites un trajet de moins en avion. Au volant, adoptez l'éco-conduite et diminuez la climatisation. Ces nouvelles habitudes parmi d'autres pourront en outre vous rapporter 650 euros par an.

«70 % de l'objectif mondial dépend des initiatives locales», souligne Francis Camé. D'où le PCAET de Marne et Gondoire. Le diagnostic de notre territoire fait état d'émissions provenant à 48 % de la route, 30 % du parc résidentiel, 13 % du secteur tertiaire, 6 % de l'industrie, 2 % des chantiers et 1 % de l'agriculture. 15 % des 380 000 tonnes émises chaque année sont séquestrés par notre sol (certains territoires retiennent 50 % des émissions). Les 2 autoroutes et la part ancienne du parc immobilier font partie des principales problématiques.

Que faire ? Le PCAET prévoit un plan d'action participatif finalisé d'ici un an avec les habitants, les entreprises, les syndicats intercommunaux d'eau, électricité et transports. N'hésitez pas à faire part de vos idées. La prochaine rencontre aura lieu le 4 décembre avec les entreprises et les associations.

## Jean-Paul Michel

«Nous avons pour projet d'utiliser l'incinération des déchets ménagers afin de produire de la chaleur pour les logements à Thorigny, Lagny, Saint-Thibault et pour la piscine de Marne et Gondoire. Une autre piste est la récupération des boues d'eaux usées pour produire du gaz vert. Pour réduire la consommation d'énergie, nous avons opté pour une exonération de taxe foncière en faveur des habitants faisant des travaux de rénovation de leur logement. L'autorisation de louer participe aussi de cet objectif de rénovation énergétique de l'habitat.» *cf. Délibérations*

Pour connaître les aides financières pour la construction et la rénovation de logement, appelez l'Espace info énergie de l'association Seine et Marne Environnement au 01 64 31 19 67.

## Des formations sur le radicalisme religieux

Deux sensibilisations d'une journée sur la prévention de la radicalisation ont été proposées les 7 et 13 novembre aux élus, agents et partenaires de Marne et Gondoire.

Ces deux journées ont été permises à une trentaine de personnes de mieux comprendre :

- le phénomène de radicalisation ;
- les signaux faibles de radicalisation ;
- le processus de remontée des informations «préoccupantes».

L'objectif de cette sensibilisation est de former un maximum des professionnels agissant au plus près des habitants.

Des sessions plus spécifiques sur le repérage des signaux faibles seront proposées à la suite de cette journée

## Délibérations de conseil **Séance du 12 novembre**

---

### **Exonération de taxe foncière**

Afin d'encourager la rénovation et l'habitat performant sur le territoire, les élus ont voté l'exonération totale de la part intercommunale de taxe foncière sur les propriétés bâties pendant cinq ans.

Cette mesure vise les logements achevés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1989 qui ont fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie.

### **Habitat indigne ou indécent**

Un des objectifs du PLH est de lutter contre l'habitat indigne et de mieux encadrer la division d'habitations en plusieurs logements, susceptible de créer des locaux ne répondant pas aux normes de sécurité et de santé.

La loi ALUR de 2014 a ouvert la possibilité d'instituer l'autorisation préalable de mise en location, la déclaration de mise en location (qui intervient après signature du bail)

et l'autorisation préalable de travaux (pour la division en plusieurs logements).

Les élus décident d'instaurer ces outils sur des périmètres définis dans les communes volontaires : centre de ville de Lagny (où s'appliqueront les 3 documents), diverses rues dans Collégien et le bourg et les bords de Marne à Montévrain (autorisations préalables seulement).

### **Accessibilité**

La communauté d'agglomération est désormais compétente pour la création et la mise en accessibilité des arrêts de bus.

### **Commerce**

En matière de politique locale du commerce, l'agglomération aura désormais un rôle d'observation des dynamiques commerciales pour adapter les projets dans les zones d'activités et en ville.



## «L'information et le dépistage sont deux facteurs clefs contre le diabète»

Pour la Journée mondiale du diabète, le Grand Hôpital de l'Est Francilien se déplaçait samedi 17 novembre au cœur de la ville. Une initiative de l'hôpital et de Marne Gondoire menée avec Bussy-Saint-Georges. Rencontre avec le docteur Hamadeh, chef de service diabétologie.

### **Pourquoi cette journée diabète ?**

Les patients manquent souvent d'informations sur leur maladie, alors que celle-ci nécessite une participation active de leur part. Par ailleurs, le diabète est une maladie souvent silencieuse, découverte dans la plupart des cas de manière fortuite.

Le diabète touche plus de 3 millions de Français auxquels s'ajoutent 500 000 personnes qui s'ignorent diabétiques.

### **Quel est le bilan de cette journée ?**

Il y a eu entre 250 et 300 visiteurs. Nous avons réalisé 60 dépistages. 5 hospitalisations et plusieurs consultations sont prévues à la suite de cette journée.

### **Quel est l'enjeu ?**

Le suivi régulier permet d'adapter le traitement sans tarder en cas de déséquilibre et de dépister les complications plus tôt afin d'empêcher l'aggravation. Le diabète est la 1<sup>ère</sup> cause de cécité en France avant l'âge de 55 ans et la 2<sup>e</sup> après cet âge. Il est responsable de plus de 35 % des cas de dialyse dues à une insuffisance rénale terminale et

est à l'origine de plus de la moitié des amputations du pied chaque année (plus de 9 000 cas). Il joue aussi un rôle majeur dans les maladies cardio-vasculaires, notamment quand il est associé à l'hypertension artérielle, l'hypercholestérolémie et le tabac.

### **L'information du patient est-elle insuffisante ?**

Oui, la pénurie de spécialistes et l'explosion du nombre des patients font que la plupart d'entre-eux seront suivis par leur médecin traitant qui, malgré sa bonne volonté, ne peut faire face à une telle demande et des patients qui nécessitent de plus en plus de temps.

### **Quel peut être le rôle des collectivités territoriales ?**

Selon moi, leur rôle premier est d'interpeller sur les problèmes que rencontrent leurs habitants en matière d'accès aux soins et de contribuer à la solution avec l'ensemble des acteurs. Une journée comme celle que nous organisons est un pas vers ce rapprochement.

Les collectivités peuvent participer à l'amélioration de la connexion ville-hôpital, pas uniquement concernant le diabète mais aussi dans d'autres domaines comme les urgences et les autres secteurs de la médecine spécialisée. Le renforcement du lien entre les différents acteurs de santé et l'établissement hospitalier permet d'améliorer la prise en charge des patients d'une manière globale. En 2019, je souhaiterais organiser une rencontre entre professionnels hospitaliers et libéraux de Marne et Gondoire.



Dépistage par mesure de glycémie



L'équipe diabétologie de Marne-la-Vallée pour vous servir



Initiation à l'activité physique avec Revesdiab



Avec Yann Dubosc, maire de Bussy-St-Georges



Est-ce le diabétique qui doit suivre un régime ?  
Non, il doit juste se détacher des mauvaises habitudes alimentaires qui sont devenues la norme.

## À venir

### Check up santé seniors

La Mutualité française et Marne et Gondoire organisent un check up santé pour les 60 ans et plus qui restent en marge du système de soin. Au programme : dépistages visuel, auditif, cardio-vasculaire et bucco-dentaire et atelier collectif nutrition.

Mardi 18 décembre à Lagny-sur-Marne (Espace Le Totem, 6 avenue André Malraux).  
Gratuit - Inscription au 01 55 07 57 77.

Plusieurs créneaux disponibles entre 9 h et 17 h. Compter deux heures de visite. Encore 16 places. En cas de liste d'attente, d'autres journées seront programmées. Cette action est financée par la Conférence des financeurs qui réunit organismes publics et privés en faveur de la santé.